

Au 1er janvier 2023, un nouvel Établissement Public Expérimental (EPE) pluridisciplinaire a vu le jour : l'Université de Rennes. Ses six membres fondateurs – l'Université de Rennes 1, l'EHESP, l'ENSCR, l'ENS Rennes, l'INSA Rennes, Sciences Po Rennes – partagent une même ambition : relever avec et pour la jeunesse les grands défis sociétaux d'un monde en transition, en particulier dans les domaines de l'environnement, de la santé globale et du numérique.

<https://www.univ-rennes.fr/>

<https://univ-rennes.nous-recrutons.fr/qui-sommes-nous/>

L'établissement s'engage ainsi à jouer un rôle majeur en matière de responsabilité sociale et transition écologique et environnementale, entendue comme la transformation de la société en mettant en œuvre les objectifs du développement durable.

<https://univ-rennes.nous-recrutons.fr/nos-valeurs-et-notre-environnement-de-travail/>

L'Université de Rennes accueille plus de 37 200 étudiant.e.s et 4800 personnels, répartis sur 9 campus à Rennes, Saint-Malo, Saint-Brieuc et Lannion, au sein de 38 unités de recherche et d'appui à la recherche réparties en 5 grands domaines en lien étroit avec les grands organismes de recherche (CNRS, Inria, Inserm, INRAE).

## Fiche de poste détaillée

**N° du poste :** MCF 0862

**Section(s) CNU ouvertes au recrutement :** 27

**N° Galaxie :** (complété par DRH lors enregistrement Galaxie)

**Enseignement :** Informatique

**Descriptif détaillé des enseignements :**

La personne recrutée réalisera ses enseignements principalement dans le département Informatique de l'IUT de Lannion.

Elle pourra intervenir dans les enseignements de base de l'informatique, par exemple le développement logiciel et la mise en place de base de données. Un investissement dans les enseignements liés à la protection des données et plus généralement la sécurité est également attendu.

La personne recrutée pourra accompagner la mise en place des cours et des travaux pratiques dans les domaines liés au parcours « administration, gestion et exploitation des données » :

- Nouveaux paradigmes de bases de données
- Exploitation de la base de données
- Données massives
- Techniques d'intelligence artificielle
- Statistique inférentielle
- Optimisation des données et des systèmes décisionnels

Des compétences sont attendues dans l'utilisation de ressources pédagogiques en ligne.

La personne retenue participera au suivi des étudiant.e.s (tuteurat, stage ou alternances) et sera amenée à prendre des responsabilités au sein du département Informatique.

Il est attendu de la personne qui sera recrutée, une volonté de participer à la dimension internationale de l'établissement et de développer ses activités d'enseignement en ce sens. Ainsi, les enseignants-chercheurs et les enseignantes-chercheuses sont encouragées à dispenser tout ou partie de leurs enseignements en anglais et à participer à la démarche d'ouverture européenne et internationale de l'Université, notamment à travers des mobilités physiques et/ou virtuelles d'enseignement, et le développement de cours en collaboration avec des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses des universités membres de l'Université européenne EDUC.

Composante d'enseignement : IUT Lannion, département Informatique

Responsable de département : Bertrand de Villeneuve

E-mail du responsable de département : [bertrand.de-villeneuve@univ-rennes.fr](mailto:bertrand.de-villeneuve@univ-rennes.fr)

Téléphone du secrétariat : 02 96 46 93 59

Site internet de la composante d'enseignement : <https://iut-lannion.univ-rennes.fr/informatique>

**Recherche :**      **Gestion de données, intelligence artificielle**  
**Descriptif détaillé des activités de recherche :**

Les travaux de recherche sont à mener à l'Institut de Recherche en Informatique et Systèmes Aléatoires (IRISA). L'IRISA, créé en 1975, est l'un des plus grands laboratoires de recherche français (+ de 850 personnes) dans le domaine de l'informatique et des nouvelles technologies de l'information, bénéficiant d'une excellente visibilité internationale et d'un écosystème d'innovation riche. Structuré en sept départements scientifiques, le laboratoire couvre un large spectre thématique dans le domaine de la science informatique et des sciences de l'information.

Les thèmes de recherche de la personne recrutée viendront renforcer les thématiques développées sur le site de Lannion du laboratoire. La personne recrutée devra démontrer ses capacités d'intégration dans l'une des équipes lannionnaises des départements *Signal, image, langage* (département 6) ou *Gestion des données et de la connaissance* (département 7), notamment à travers le développement d'un projet de recherche en lien avec l'une des thématiques suivantes :

- bases de données & représentation des connaissances et raisonnement,
- traitement automatique de la parole et du langage.

Une attention particulière sera ainsi portée au projet d'intégration qui devra être proposé.

La personne retenue devra également être en capacité de répondre aux grands appels à projets de recherche nationaux et européens.

Laboratoire de recherche : IRISA

Nom du responsable du site lannionnais de l'IRISA : François Goasdoué

Tel du responsable du site lannionnais de l'IRISA : +33 2 96 46 90 45

Email du responsable du site lannionnais de l'IRISA : [fg@irisa.fr](mailto:fg@irisa.fr)

Site internet de l'IRISA : <https://www.irisa.fr/>

### **Responsabilités collectives :**

La personne recrutée devra s'investir dans les différentes instances de l'IUT de Lannion et de l'IRISA (conseils, comités, responsabilités, etc.) afin de contribuer à leurs missions d'enseignement et de recherche.

### **Moyens à disposition :**

#### **Moyens humains :**

La personne nouvellement nommée bénéficiera d'une décharge de service d'enseignement de 48hr équivalent TD lors de son année de stage, ainsi que d'une formation en vue d'optimiser sa prise de fonctions.

*Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une Zone à Régime Restrictif (ZRR) au sens de l'article R413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret 84-431 du 6 juin 1984.*

### **Modalités et calendrier de candidature :**

Candidature via l'application GALAXIE :

<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>